

RÈGLEMENT CONCOURS GRANDS SITES OCCITANIE

JEU CONCOURS GRATUIT

1) ORGANISATEUR

La société Milan presse, située 1 rond-point du Général-Eisenhower, 31101 Toulouse Cedex 9, éditrice de magazines de presse jeunesse et du tiré à part *1jour1actu spécial Grands Sites Occitanie*, organise du **26 septembre au 31 décembre 2025** un concours intitulé : « **Notre Grand Site Occitanie préféré !** »

Le partenaire de ce concours, la Région Occitanie, prendra en charge et organisera le déplacement des classes gagnantes pour la journée visite d'un Grand Site Occitanie. Le Grand Site offrira les activités de la sortie pédagogique.

Les classes participantes choisissent leur Grand Site préféré et proposent une création originale collective (photo insolite, photo-montage, maquette, dessin, vidéo...).

2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours intitulé « **Notre Grand Site Occitanie préféré !** » est réservé aux classes de CM2 d'Occitanie ou de double niveau CM1-CM2 d'Occitanie.

La participation au concours est **gratuite et sans obligation d'achat**. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Le présent jeu étant un concours, et non une loterie commerciale, les frais de participation au concours ne sont pas remboursés. Les photos des créations artistiques des élèves transmises lors du concours ne seront pas renvoyées aux participants et ne seront pas conservées au-delà de la remise des prix.

3) DÉROULEMENT DU CONCOURS

Pour participer au concours, les classes participantes devront produire :

- La photo ou la vidéo de la création artistique pour décrire leur attachement à ce lieu.

Les participations se font uniquement par Internet, et doivent être reçues **au plus tard le 31 décembre 2025 à minuit**.

La sélection des photos ou vidéos se fera au cours du mois de janvier 2026 par un jury composé des rédactions de Milan Presse et de représentants de la Région Occitanie.

Un mail sera envoyé aux classes gagnantes et un article sur l'espace enseignants du site *1jour1actu* annoncera aussi la liste des classes gagnantes à partir du 1^{er} février 2026.

4) DURÉE DU CONCOURS

Lancement du concours : vendredi 26 septembre 2025

Date limite de participation : mercredi 31 décembre 2025, minuit

5) MODE DE PARTICIPATION

Les participants s'inscrivent et envoient leur participation via le site web :

<https://www.1jour1actu.com/enseignants/occitanie/2025>

6) JURY – CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury est composé de membres des rédactions jeunesse de Milan presse et de représentants de la Région Occitanie.

Pour être recevable, une candidature doit être composée d'une pièce jointe : une photo ou une vidéo d'une création originale collective.

Les critères de sélection sont :

- Pour la photo ou la vidéo (maximum 3 min) de la création artistique : l'originalité, la qualité, l'esthétisme, la composition de la photo, le montage de la vidéo.

Le choix du jury est sans appel et ne peut faire l'objet d'aucun recours. Aucune indemnité ne sera versée aux œuvres non primées.

7) PALMARÈS ET RÉCOMPENSES

Si les circonstances l'exigent, Milan presse se réserve le droit de remplacer les lots annoncés par des lots de même valeur ou de caractéristiques proches. En aucun cas, le prix gagné ne pourra être échangé contre sa valeur en espèces ou un autre prix de même valeur, ni faire l'objet d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, ni d'une réclamation. Les prix des lots sont susceptibles de variation et ne constituent pas un engagement sur leur valeur.

Il y aura 20 classes gagnantes.

Les lots des classes gagnantes sont précisés en annexe 1.

Les classes gagnantes du concours seront informées par mail.

Milan presse se chargera d'informer les 20 classes gagnantes par mail.

La Région Occitanie se chargera d'organiser avec les 13 premières classes gagnantes la visite d'un Grand Site au printemps 2026.

Milan presse se chargera de mettre en place l'abonnement de 1 an à *1jour1actu* pour chacune des 7 autres classes gagnantes.

8) PUBLICITÉ

Les sociétés organisatrices se réservent le droit de diffuser, sur quelque support que ce soit, aux fins de communication publicitaire portant sur le présent jeu, sur le réseau Internet (dont réseaux sociaux), les chaînes de télévision et les programmes de vidéo à la demande, pour le monde entier, les photos des gagnants, et ce sans que les gagnants puissent exiger une contrepartie quelconque ou s'y opposer.

9) RESPONSABILITÉ

Milan presse décline toute responsabilité en cas de problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, d'un problème informatique ou de quelque autre nature.

En cas de force majeure, Milan presse se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas d'impossibilité de contacter les gagnants.

Milan presse dégage toute responsabilité en cas de contestation liée au droit à l'image.

10) APPLICATION DU RÈGLEMENT

L'organisateur prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le règlement, mais ne pourra être tenu pour responsable si le présent concours devait être modifié, écourté, reporté ou annulé, pour quelque raison que ce soit. Il se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation. La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement de la part de chaque participant. Il ne sera répondu à aucune demande orale ou téléphonique concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement.

Toute contestation ou réclamation relative à ce concours devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un mois à compter de la date de clôture du concours.

Toute interprétation litigieuse du présent règlement ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par l'organisateur. Toute fraude ou non-respect de celui-ci pourra donner lieu à l'exclusion du concours de son auteur, l'organisateur se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée sur ce fait.

11) UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participations par la société organisatrice. À défaut, les participations ne pourront être prises en compte. Ces informations sont communiquées aux prestataires les traitant ainsi qu'aux partenaires commerciaux du groupe Bayard auquel la société organisatrice appartient.

En application de la loi du 6 janvier 1978, les participants ont le droit de s'opposer à ce que les données les concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Ces données peuvent également donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de la société organisatrice à l'adresse suivante :

Milan presse, 1 rond-point du Général-Eisenhower, 31101 Toulouse Cedex 9

12) MISE À DISPOSITION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est consultable en ligne : <https://www.1jour1actu.com/enseignants/occitanie/2025> et peut être adressé à toute personne qui en fait la demande.

ANNEXE 1 : LES LOTS

Du 1^{er} au 13^e prix :

La visite d'un Grand Site Occitanie du département de chaque classe gagnante ou de proximité.

Le partenaire de ce concours, la Région Occitanie, prendra en charge et organisera le déplacement des 13 classes gagnantes sur les Grands Sites.

Prise en charge pour la classe entière et les accompagnateurs d'un déplacement aller-retour sur le Grand Site Occitanie sur une journée en bus ou en train.

Le Grand Site offrira l'animation pédagogique de la journée.

Les pique-niques et collations ne seront pas pris en charge par la Région Occitanie et seront à la charge des familles ou de l'école.

Les visites auront lieu au cours du printemps 2026.

Du 14^e au 20^e prix :

Milan presse offrira 1 an d'abonnement à *1jour1actu* aux 7 classes gagnantes.